Portrait

Père Davy B, licencié en Droit canonique

Originaire de Centreafrique, vous achevez une Licence canonique en Droit canonique et vous préparez à rentrer dans votre pays. Que vous a apporté la Faculté de Droit canonique et quelles sont les missions qui vont sont désormais confiées ?

Prêtre du Diocèse de Bossangoa en république Centrafricaine.

En vidéos



> Retrouvez les témoignages en vidéos sur notre **chaîne YouTube**

Recevez l'actualité de l'ICP !

Je choisis mes centres d'intérêts



Au terme de ces trois années de formation à la Faculté de Droit canonique, je rejoins, à partir de la rentrée prochaine, une équipe de formateurs au Grand Séminaire Interdiocésain de Bangui.

Je partage avec vous ma satisfaction et toute ma reconnaissance pour la qualité et surtout la richesse de cette formation intégrale.

La qualité de cette formation se trouve dans la diversité des étudiants. En tenant compte de nos provenances et de nos parcours antérieurs, les enseignants nous font avancer et approfondir nos connaissances. Je citerai l'exemple de l'histoire générale, de l' histoire de l'Europe et de l'histoire des institutions.

La richesse de la formation dans cette Faculté de droit canonique s'explique par le lien entre les cours, les voyages d'études et Journées d'études. Avec ces liens, les cours et la formation ne sont pas que théoriques : le voyage d'études à Rome m'a permis de mieux comprendre le cours des Normes générales et de l'Organisation de l'Eglise…

Je rentre avec une grande satisfaction par rapport à la formation reçue à la Faculté de Droit canonique de l'Institut Catholique de Paris. Je suis bien « outillé » pour mon ministère au service de la formation des futurs prêtres de notre Eglise.

Publié le 23 juillet 2015 – Mis à jour le 20 novembre 2023

A lire aussi

À LA UNE

Tous les tags